

**MOTION
AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE**

- **DEPOSEE PAR** : Mme Catherine COGNETTI-TURCHINI AU NOM DU GROUPE
« ANDÀ PER DUMANE »

- **OBJET** : ACCIDENTOLOGIE SUR LES ROUTES DE CORSE

Le nombre d'accidents sur les routes de Corse est dramatiquement élevé.

Ces drames quotidiens ont des causes multiples et le bilan que l'on peut en faire est que la prévention routière doit être renforcée.

Le réseau routier doit être rénové et l'accès aux secours d'urgence facilité.

La jeunesse n'est évidemment pas épargnée.

CONSIDERANT que la jeunesse insulaire est victime d'un fort taux d'accidentologie.

CONSIDERANT que ces problèmes touchent tout autant le rural que l'urbain.

CONSIDERANT que le devoir des autorités publiques est de tirer le constat et de chercher à endiguer le phénomène

CONSIDERANT ainsi si les forts taux d'accidentologie de la route en Corse sont inquiétants leurs sources le sont tout autant

L'ASSEMBLEE DE CORSE

DEMANDE à ce que la prévention routière soit renforcée avec notamment une campagne au niveau régional.

DEMANDE la mise en place d'une signalétique préventive adaptée à la jeunesse par le moyen de tous les panneaux routiers d'information de la CdC

DEMANDE que les routes à fort potentiel accidentogène lorsqu'elles font l'objet d'une rénovation soient pensées de façon à être plus sécurisées.

DEMANDE à ce que la facilitation de l'accès aux services de secours d'urgence soit une priorité de la CdC.